

MAIRIE DE LES OMERGUES
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°49/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LES OMERGUES, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain COSTE, Maire.

Présents : Mesdames BOUCHET Françoise, COSTE Sylvie, KATSAOUNIS Carole et Messieurs COSTE Alain, BUCHER Lionel, CHESNEAU Benjamin, FOLCHER Max et KATSAOUNIS Bruce, TASSIN Michel.

Absent excusé : Monsieur DE BRUYNE Vincent.

Secrétaire de séance : Monsieur CHESNEAU Benjamin

Convocation du 22/09/2023

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 9

OBJET : DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS - BUDGET PRINCIPAL.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire une modification des crédits du budget principal, suite à la décision d'admission en non-valeur de dettes sur le budget principal.

Il est nécessaire d'ouvrir des crédits aux articles budgétaires « 6541 : créances admises en non-valeur » et « 781 : reprises sur amortissement, dépréciations et provisions ».

Il propose donc les opérations suivantes :

ARTICLE	BUDGET 2023	DM 2023	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION NOUVELLE
DF 6541	0.00 €	0.00 €	610.00 €	0.00 €	610.00 €
RF 781	0.00 €	0.00 €	610.00 €	0 €	610.00€

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce virement de crédits.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve les virements de crédits proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, LES OMERGUES le 02 octobre 2023,
Le Maire,

Alain COSTE



Le secrétaire
Benjamin CHESNEAU

